

DE LA PLATE-FORME A LA GROTTE DES FEES

Le Journal du Comité de Quartier de Camplanier
N° 65 Automne – Hiver 2022

Directeur de la publication : Mathieu SALIN 1278 B Chemin de Camplanier

Éditorial

Chères habitantes , chers habitants,

Pour cette deuxième année de présidence, je remercie les membres du conseil d'administration de m'avoir renouvelé leur confiance. Des anciens sont partis, je leur exprime toute ma gratitude, pour tout le travail qu'ils ont fait durant des années pour le comité de quartier. Des nouveaux arrivent (Corine, Nicolas, Thomas et Jean-Christophe) je leur souhaite la bienvenue. Comme vous le voyez, notre quartier rajeunit et le conseil d'administration n'y échappe pas.

Ce bureau s'investira pour le quartier, dans les aménagements futurs, en lien avec les élus du territoire. Dès le premier conseil d'administration de septembre des commissions se sont créées pour que les décisions ne se prennent pas unilatéralement mais qu'elles soient collectivement établies.

Ci-contre vous avez un tableau des membres du conseil d'administration, avec leurs numéros de téléphone, n'hésitez pas à les contacter à des heures raisonnables et bien évidemment, évitez les samedis, les dimanches et jours fériés.

Le Président du Comité de quartier
de Camplanier

Mathieu SALIN

Les membres du bureau 2021 - 2022

Mathieu SALIN Président	06 03 45 15 98
Claude JOURNEE Vice-président	06 43 89 06 84
Jean-Pierre CANCEL Secrétaire	06 72 75 06 47
Corine GRILLAT Secr. Adjointe	06 87 11 98 74
Michel WEBER Trésorier	06 52 25 34 00
Martine BERTELOITE Trés Adjoint	06 88 45 58 72
Nicolas CALVET	06 78 54 09 92
Raphaël FACCHINI	06 51 99 56 68
Jean -Christophe HANUS	07 87 24 57 29
Denis REYNAUD	06 22 44 03 86
Nicolas ROLLEY	06 60 80 93 50
Thomas SALIN	06 21 51 67 74
José WILLIOT	06 18 02 23 07



Pour les personnes qui n'ont pas pu assister à notre Assemblée Générale, nous les invitons à prendre ou à renouveler leur adhésion en renvoyant ce papillon à l'un des membres du Bureau.

NOM..... PRENOM.....

Adresse.....

Adresse MailSignature.....

Ci-joint, un chèque de 10€ **minimum** par famille. (Libellé à l'ordre du comité de quartier de Camplanier).

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022-2023



Président : Mathieu SALIN
Pdt-comite.camplanier@hotmail.com
Tél 06 03 45 15 98



Vice Président Claude JOURNEE
Claude.journee@wanadoo.fr
Tél 06 43 89 06 84



Secrétaire :
CANCEL Jean-Pierre



Secrétaire adjointe :
GRILLAT Corine



Trésorier :
WEBER Michel



Trésorière Adjointe
BERTELOITE Martine



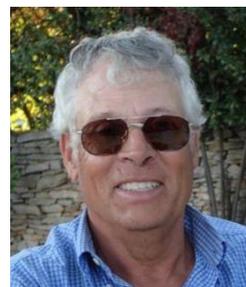
Administrateur :
CALVET Nicolas



Administrateur :
FACCHINI Raphaël



Administrateur :
HANUS Jean-Christophe



Administrateur :
REYNAUD Denis



Administrateur :
ROLLEY Nicolas



Administrateur :
SALIN Thomas



Administrateur :
WILLIOT José



31 octobre 2022



Joyeux Halloween

A cette occasion, le comité de quartier de Camplanier offre pour compléter la collecte de friandises de vos enfants, une distribution de bonbons et de boissons.

Le rendez-vous est donné à partir de 19h30 jusqu'à 20h30 à la boîte aux lettres du quartier (impasse du bureau).



Une suggestion pour faciliter et permettre le bon déroulement de cet évènement, nous demandons aux riverains voulant participer à la distribution des bonbons d'accrocher à leur portail, des décorations ou un ballon donné préalablement avec le journal de Camplanier.

Nous conseillons de débiter la collecte chez les particuliers du quartier à partir de 18h00. Les déguisements seront de rigueur et nous rappelons que les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Des carottages pour protéger notre chaussée

Après les terribles inondations de 1988, les plus anciens d'entre nous s'en souviennent notre pauvre chemin n'était plus qu'une tranchée impraticable .

Enfin vint le temps de la reconstruction (et elle fut longue et bien souvent difficile,) la chaussée en était un élément essentiel, vital pour notre quartier son développement et sa sécurité.

Le rôle de notre comité a été important, et la solution en fin de compte retenue par la mairie, efficace et originale.

Afin que les arrachements en série ne provoquent des dégâts similaires à ceux enregistrés le 3 octobre et ne détruisent une nouvelle fois la totalité du chemin en cas de récurrence d'événements semblables, la solution choisie a été celle d'une "**chaussée indestructible**".

Ce choix s'est porté sur une procédure en apparence simple dans son principe : un revêtement de très grande épaisseur, solidarisé sur ses bords et n'offrant en principe aucune prise au ruissellement. Avantages : durabilité et sécurité. Inconvénient, son coût..

La chaussée réalisée en 2008, à la satisfaction de tous, a prouvé son efficacité à l'usage.

Depuis sa réalisation, de multiples travaux sont intervenus sur le tracé de la chaussée (électricité gaz etc etc...) et les rebouchages ont été effectués au plus simple (pour ne pas dire plus pour certains.) Le comité est intervenu à maintes reprises auprès de la municipalité pour que à chaque fois la chaussée soit remise en son état d'origine sachant que son efficacité est directement liée à son intégrité.

La mairie a expliqué à Claude Journée, que en l'absence de législation en la matière (il n'existerait que quelques chaussées submersibles en France), les entreprises, soit par ignorance, soit par facilité sont allées d'emblée au plus facile et au moins onéreux.

La bonne nouvelle est que les autorités municipales auraient demandé à leurs services de pratiquer des carottages sur les zones où des travaux ont eu lieu, et de refaire systématiquement, lorsque ceci sera nécessaire, la couverture du sol.

De plus, et ceci est très important, un « cahier des charges » devrait-être édité à l'intention des entreprises les obligeant, "dans le permis de voirie", à reconstituer la chaussée dans son état initial, après chaque intervention afin de préserver l'efficacité de notre "chaussée indestructible".

Qu'elle est l'importance d'un comité de quartier??

Bien souvent, on dit, à Nîmes, que les comités de quartier sont une exception locale. Il est vrai que par comparaison sa voisine montpelliéraine ne connaît pas, sur ce plan là, une telle vitalité et un tel dynamisme : sur les 63 quartiers officiellement recensés par l'INSEE, la ville de Nîmes dénombre 54 comités:

Le comité de quartier de Camplanier a été créé le 21 avril 1954. Son but original, a été de prolonger l'adduction en eau potable jusqu'à l'impasse de la grotte. En 1964 le prolongement du réseau d'eau au-delà de cette impasse jusqu'à son terminus de l'époque chemin du pont de la république (aujourd'hui chemin du grand bois), en 1968 c'était le tour des impasses adjacentes d'être raccordées.

De tout temps notre comité de quartier a été très actif : extension de l'éclairage public et du tout à l'égout, ont fait très vite évoluer notre quartier. Mais son développement raisonné a eu malgré tout, une conséquence sur la densité urbaine. Le 3 octobre 1988 fut un tournant, les inondations dont on se souvient encore aujourd'hui. A partir de là, sa plus grande lutte a été de faire admettre, aux collectivités, la nécessité de la création d'une chaussée submersible qui protège nos réseaux et permet un retour rapide à la normale.

Si tout cela a été possible, c'est grâce à l'implication de certains riverains dans le comité de quartier qui ont parfois, fortement porté les revendications de tous les habitants du quartier de Camplanier.

Camplanier aujourd'hui, c'est 400 familles. Si le comité de quartier doit continuer à exister, faire réaliser des travaux afin d'améliorer collectivement notre quotidien. Le comité du quartier de Camplanier, c'est aussi des animations telles que le vide grenier, le loto, Halloween, la chasse aux œufs, et la fête de fin d'année, c'est également la section Rando, celle du Yoga , et bientôt celle de la pétanque. Croyez nous, tout cela a un coût!!!

Pour la pérennité du comité, nous avons, globalement besoin de tous les habitants de Camplanier. Bien sûr, cela passe par vos demandes et surtout votre soutien. Certes cette année les conditions n'étaient pas idéales (seule une moitié du public habituel était présente).

Raison de plus pour vous mettre en règle surtout pour ceux qui ont l'habitude de régler leur cotisation lors de l'assemblée générale. Merci d'en prendre conscience.

RANDO CAMPLANIER



Joyeux anniversaire

10 ans de découvertes, de partage, de solidarité, d'amitié mais aussi, et surtout, de marche. Rando Camplanier a fêté sa 100^{ème}, sa 200^{ème}... Une nouvelle étape est aujourd'hui arrivée.

Malgré les années qui s'écoulent, la Covid, les vieux mollets, la joie de se retrouver reste intacte. Le 14 novembre 2013, 15 marcheurs partaient de Parignargues et parcouraient huit kilomètres.

Le 13 octobre 2022, nous soufflerons la dixième bougie en débutant de Gaujac et de son oppidum.

Que de chemins parcourus, de kilomètres avalés, de dénivelé positif et négatif pour en arriver là. Le secret : **la volonté**.

Il en a fallu, mais elle ne manque pas, cette volonté qui a permis à nos marcheurs de réaliser un score éloquent. Jugez en par vous-même.

222 sorties au grand air, 2 848,5 kilomètres, 62 111 de dénivelé positif et autant de négatif. Une moyenne de 18 participants, 13 séjours qui ont permis de découvrir le Jura, les Vosges, la Corse, Les Pyrénées, les Alpes...

La section randonnée du Comité de quartier de Camplanier se porte bien. Il en est de même pour son « partenariat » avec Lapcha. Créé lors du séisme de 2015 qui a durement frappé le Népal, Camplanier et ses randonneurs ont beaucoup fait pour aider à reconstruire l'école du village, l'équiper, permettre le mieux être des élèves. Aujourd'hui, l'action se poursuit avec l'objectif d'équiper les maisons de poêles. En effet, il fait froid à 2600 mètres d'altitude et le feu dans la maison fonctionne quotidiennement pour le chauffage et la cuisine sans conduit pour évacuer la fumée.

Afin de célébrer les 10 ans de fonctionnement de Rando Camplanier et de perpétuer notre collaboration avec Lapcha, votre Comité de quartier envisage une manifestation au printemps prochain qui fera date et dont vous parlerons plus longuement très vite.

Info dernière...

La saison 2022-2023 a débuté par un séjour à Alzon. Du 2 au 5 octobre, 19 randonneurs ont arpenté les chemins où oignons doux des Cévennes, Reinettes du Vigan, châtaignes et Cèpes prolifèrent pour notre plus grand plaisir.

Au gîte du Colombier, chacun a pu apprécier les produits du terroir dans la bonne humeur.



"La cigale ne chante plus l'été, mais les yogis oui"



Le mercredi 14 h 30, la salle de la Cigale s'anime avec le retour des yogis. Cette année compte une vingtaine de pratiquants : ceux de l'année dernière (14) auxquels s'ajoutent de nouvelles inscriptions (6). La salle ne peut malheureusement plus accueillir d'adeptes. Le yoga est un art de vivre à la portée de tous, quel que soit l'âge et le niveau de pratique.

Le travail postural est indissociable d'une pratique respiratoire soutenue. La séance hebdomadaire est reproduite 3 fois de suite et elle peut être reprise chez soi autour de deux ou trois postures de son choix. Outre la salutation au soleil connue même chez les profanes, apprendre à respirer, écouter son corps c'est l'essence même de la vie.

Au cours d'une séance, si vous passez dans le coin, vous pourrez entendre des mots comme "*serpent, cobra, cerf, tilleul, roseau*", ne soyez pas inquiets, ce ne sont ni animaux, ni plantations, mais les simples noms de multiples postures de yoga. Souhaitons bon vent et bonne voile aux yogis pour cette année 2022-2023.

Josette et Jacqueline"

Les prochaines dates à retenir :

- La chasse aux œufs de pâques la date sera communiquée ultérieurement,
- La fête des voisins la date officielle n'est pas à ce jour connue, en principe, elle se tient le dernier vendredi du mois de mai.
- Notre vide Grenier la date officielle n'est pas à ce jour connue



Notre LOTO annuel aura lieu le **15 janvier 2023**
à partir de 15h
Réservez nous dès à présent cette date.

Journée artistique :

Le comité de quartier a décidé de revenir à une vieille initiative oubliée depuis trop longtemps.

Organiser sur l'aire de jeux de l'impasse de la Grotte aux beaux jours, une exposition atelier des artistes de Camplanier.

Pour cela que chacun se manifeste auprès du président du comité de quartier. en mentionnant son nom, prénom, mail et sa spécialité artistique.

Nécrologie :

Nous avons appris avec beaucoup de retard, mais aussi de tristesse le décès d'Alain BOURBON passage des pinèdes, nous formulons toutes nos excuses à la famille et leurs transmettons nos très sincères condoléances